

COMMUNE DE LA COTE D'AIME

COMPTE RENDU DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 19 FEVRIER 2010

Présents : OUDARD Michel - BONNET-EYMARD Xavier - COLLOMB Joël - COLLOMB Thierry - DOBIAS Serge - GIRARD Gilles - GIRARD Sylvie - JULIE Sonia - NULLANS Marie Paule - SILVESTRE Philippe - VIBERT Christian - VILLIEN Gisèle

Excusés : JOVET Joël – REGNAULT Florence

Absente : DHERIN Adéline

Secrétaire : GIRARD Sylvie

1. Vote des comptes administratifs

Le Conseil Municipal approuve le résultat des comptes administratifs :

BUDGET PRINCIPAL

	Résultat de clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement Exercice 2009	Résultat de l'exercice 2009	Résultat de clôture 2009
Investissement	- 106 056.95	0.00	186 533.99	80 477.04
Fonctionnement	271 272.20	271 272.20	394 480.76	394 480.76
TOTAL	165 215.25	271 272.20	581 014.75	474 957.80

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

	Résultat de clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement Exercice 2009	Résultat de l'exercice 2009	Résultat de clôture 2009
Investissement	- 17 475.70	0.00	- 45 764.22	- 63 239.92
Fonctionnement	84 052.15	84 052.15	30 454.21	30 454.21
TOTAL	66 576.45	84 052.15	- 15 310.21	- 32 785.71

REALISATIONS 2009

Budget eau et assainissement	
• Collecteur La Bergerie Montméry	237 246.23
• Schéma directeur d'eau potable	17 322.08
• Schéma directeur d'assainissement	26 024.12
Budget communal	
• Frais d'études PLU	16 716.25
• Acquisitions et aménagement de terrains pour voirie	14 551.46
• Signalétique sentiers	5 778.69
• Remplacement tractopelle	126 417.20
• Acquisitions diverses (banc école 638.66 + extincteurs 526.84)	1 165.50
• Voirie diverse, parkings, traversée de Prébérard	175 454.09

2. Amortissement budget communal

La construction des moloks destinés à récupérer les ordures ménagères implique que l'amortissement soit pratiqué sur le budget communal.

Le Conseil Municipal fixe la durée à 15 ans.

3. Reconduction marché EIFFAGE

Le marché avec la société EIFFAGE a été validé pour 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2010 ; cependant il convient de délibérer pour reconduire le marché annuellement. Le Conseil Municipal donne son accord pour 2010.

4. Convention d'assistance technique cabinet FCA (Frerault-Cabinet Albert)

Le Conseil Municipal accepte de passer une convention avec le cabinet FCA pour les différentes missions foncières dont la commune peut avoir besoin.

5. Contrat agent occasionnel

Le Conseil Municipal accepte de créer un poste d'agent occasionnel pour palier aux absences du personnel communal. Il sera occupé par Madame Amandine MARTIN.

6. Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Dans le cadre de l'élaboration du SCOT, le Conseil Municipal décide de nommer Monsieur Michel OUDARD et Madame Marie Paule NULLANS pour travailler sur le dossier au sein de la Communauté de Communes du Canton d'Aime.

7. Subventions 2010

Le Conseil Municipal décide de reconduire le même montant de subvention qu'en 2009 aux associations sportives, 25 € par enfant de la commune.

Pour les autres associations, le même montant que l'an dernier sera reconduit.

8. Contrat Conseil Général – Sentiers de la Pomme et des Vignes

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le cadre de l'aménagement des sentiers, le Conseil Général a accordé une subvention d'un montant de 2 433 euros pour les deux dossiers.

Il convient de signer un contrat d'ouverture de l'espace public, c'est-à-dire s'engager à aménager, protéger et promouvoir lesdits sentiers.

Le Conseil Municipal donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant.

9. Enfouissement de réseaux – hameau de Montméry

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux d'enfouissement de réseaux au hameau de Montméry. Le dossier de subvention n'ayant pas été retenu lors de la dernière séance du Conseil Général, il convient de renouveler la demande.

Le Conseil Municipal donne son accord.

10. Courriers divers

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame Patricia COLLOMB qui souhaite échanger du terrain à Moulins.

Le Conseil Municipal, avant de se prononcer, souhaite obtenir l'avis de l'autre copropriétaire.

11. Divers

Intervention de Marie Paule NULLANS et Xavier BONNET-EYMARD

Sur proposition de Madame Marie Paule NULLANS et Monsieur Xavier BONNET-EYMARD, le Conseil Municipal décide de modifier le montant de l'indemnité du premier adjoint chargé des travaux de façon à tenir compte de la charge de travail que représente le poste de responsable des travaux et la responsabilité de premier adjoint.

Ainsi Madame Marie Paule NULLANS et Xavier BONNET-EYMARD proposent que leur indemnité passe de 8.25 % de l'indice de référence à 6 % et que la différence soit reportée sur l'indemnité du premier adjoint chargé des travaux.

Information

Après vérification de l'état des tuyaux dans les boîtes à incendie, les boîtes de la Siaz, Prébérard, Prégirard et Le Villard sont supprimées.

Les boîtes de Moulins, Petite et Grande Bergerie, Montméry (coffret du bas) continuent d'être opérationnelles.

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Maire,
M. OUDARD